

Ecole Primaire  
Publique  
Impasse des écoliers  
01160 DRUILLAT

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 13 / 03 /2018**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Monsieur Bernard Laugier *			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Michaël FLOQUET	*		
Maire : Jean-Luc Emin	*		
Conseillers municipaux : Carole Buffet, Karine Dopont		*	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Sophie Guénot	*		
Laurence Petit	*		
Charlène Bernard	*		
Nadège Colomb	*		
Anne Marie Malafont	*		
Un des maîtres du RASED : Agnès Chappau		*	
D.D.E.N :		*	Absentes, non excusées
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Zecchini Cyrielle	*		Maurand Delphine
Morillon Christine	*		Le guillou Fabienne
Cothenet Camille	*		Benguigui Elodie
Ibanes Julien	*		Noel Séverine
Murtin Mélanie	*		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Christelle Lafont, Sandrine Vey	*	*	
Représentants périscolaires : Sylvie Mas, Véronique Amadéi	•		
Enseignant ELCO :			
Invité : AVS	*		

Procès-verbal établi le 19/03/2018

Le président, directeur de l'école  
M Floquet

Le secrétaire, (enseignant)  
Nom : Nadège Colomb

Le directeur ouvre la séance à 18h00.

Excusée : Madame Vey, personnel communal.

Le directeur précise que Madame Maurand (représentante des parents d'élèves) et Madame Amadéi (en charge de la cantine et de la garderie) arriveront en cours de séance.

Un tour de table est effectué pour permettre à chacun de se présenter.

En préambule, Monsieur Laugier, Inspecteur de l'Education Nationale explique son rôle et le motif de sa présence. Face à la situation de tension autour de la classe de CM2, il lui a semblé nécessaire d'intervenir. Il explique la position de l'Education Nationale sur cette situation aux membres du conseil d'école. Le fait qu'une ou plusieurs actions soi(en)t porté(es) en justice empêche une quelconque action de sa part sous peine de se la voir reprocher par la justice.

Il explique connaître parfaitement la situation et être en relation régulière avec le directeur. Il apporte tout son soutien à l'équipe enseignante et rappelle qu'aucune erreur n'a été commise par l'équipe. La tension actuelle autour de l'école nuit aux apprentissages des élèves. Il demande donc aux parents d'élèves de prendre du recul sur cette situation à la place des enfants, qui sont trop jeunes pour le faire. Il propose de recevoir une délégation de représentants de parents d'élèves sur ce sujet.

Suite à cette intervention, le directeur présente l'ordre du jour et précise qu'il n'y aura pas de questions diverses ce jour suite à l'intervention de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.

### **1. Point sur les exercices d'évacuation incendie et de confinement / intrusion :**

- Le second exercice d'évacuation a eu lieu le lundi 26 février 2018. Les élèves n'étaient pas avertis de l'exercice. Il s'est déroulé dans de bonnes conditions. La porte de classe des CM a été réparée et ferme donc maintenant correctement. Le signal est difficilement audible dans la classe de CP CE1. Le contrôle des installations électriques n'a pas mis en avant de défaut.
- L'exercice de confinement dans les classes (simulation d'intrusion dans l'établissement) a eu lieu le 8 mars 2018. Les élèves étaient prévenus du déroulé de l'exercice. Il a été réussi dans toutes les classes.

L'inspecteur de l'Education Nationale rappelle que ces exercices sont obligatoires et font partie d'une culture du risque que les enfants devront acquérir.

Il restera un exercice de confinement (risque chimique) à faire avant la fin de l'année. Cet exercice se fait en alternance avec le risque sismique.

### **2. Projection pour la rentrée 2018 :**

Le directeur présente les effectifs attendus pour la rentrée prochaine :

PS 21	CP 21	CM1 16
M 12	CE1 19	CM2 13
GS 14	CE2 16	Total prévu : 130 élèves

Au premier trimestre, les éléments connus étaient source d'inquiétude sur une possible fermeture de classe. A présent, les chiffres sont suffisamment élevés pour ne plus craindre la fermeture.

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale explique que la situation de l'école de Druillat était suivie car les effectifs étaient assez limités. Il confirme les propos du directeur sur la nécessité d'avoir des données les plus précises possibles pour être le plus juste possible lors de fermeture ou d'ouverture de classe.

### 3. Présentation des projets réalisés et à venir :

#### Pour l'école :

- Un projet autour de la notion de « mouvement » réunit les classes de l'école cette année : travail avec Mathilde Lagrange, musicienne intervenante en éducation musicale. Un bal des enfants avec danses traditionnelles aura lieu le 8 juin sur le temps scolaire.
- Nous travaillons aussi avec une danseuse (6 séances par classe) autour d'un conte. Une date de représentation sera communiquée ultérieurement aux parents. Son intervention est financée par le Sou des écoles.
- Toutes les classes ont aussi bénéficié de deux interventions d'une heure de la part d'une calligraphe : travail sur la calligraphie latine et arabe en primaire, sur le geste graphique pour les maternelles. Son intervention est financée par le Sou des écoles.

#### Par classe :

- Les classes de PS MS et la classe de GS CP sont allées au théâtre de Bourg fin novembre. En PS MS, la maîtresse propose aux parents qui le souhaitent de venir passer une demi-journée en classe pour voir comment fonctionne la classe, animer un atelier...

- La classe de CP CE1 est allée au théâtre en décembre avec la classe de CE1 CE2 et les CP de la classe de GS CP.
- Les CP de la classe de GS CP ont participé à des ateliers scientifiques (Quinet Sciences) avec les CP CE1 et les CE1 CE2.
- Les CP, CE1 et CE2 iront à la piscine pour 10 séances à compter du 5 avril prochain. C'est la dernière année où ces trois niveaux iront ensemble à la piscine. L'activité est financée par le Sou des écoles. A partir de l'an prochain, un seul niveau sera concerné et nous dépendrons du bassin de Bourg-en-Bresse. Ceci fait suite à l'entrée de la commune de Druillat dans la communauté d'agglomérations du bassin de Bourg. L'activité sera alors financée par l'agglo.
- La classe de CM1 CM2 prépare sa classe de découverte pour le mois de mai.

Le directeur lève la séance à 19h00.

Le directeur, Michaël Floquet

